

## Réaction de l'ACB sur le budget:

**Le budget 2024 indique de manière positive que des changements significatifs sont à venir en ce qui concerne le Report de l'impôt pour les éleveurs.**

Le 16 avril 2024 – Ottawa, ON

Au nom des producteurs de bœuf, l'Association canadienne des bovins (ACB) est prudemment optimiste que le gouvernement ait reconnu l'efficacité du Report de l'impôt pour les éleveurs pour apporter un soulagement aux producteurs dans le Budget 2024 et l'ait reconnu comme un outil crucial pour les producteurs en cas de catastrophes naturelles telles que la sécheresse ou les inondations. L'ACB a demandé une modification de la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour inclure toutes les catégories de bovins et permettre aux producteurs de choisir eux-mêmes quand ils ont besoin d'utiliser le report.

« Les producteurs de bœuf sont encouragés de voir le Report de l'impôt pour les éleveurs dans le budget 2024 et nous espérons que des changements significatifs se produiront rapidement alors que nous nous dirigeons vers une autre saison extrêmement sèche dans l'Ouest canadien », a déclaré Nathan Phinney, président de l'ACB. M. Phinney considère l'annonce d'aujourd'hui comme « une indication que le gouvernement fera un changement et travaillera avec les éleveurs pour trouver une solution qui répondra aux défis des conditions météorologiques extrêmes pour les producteurs à travers le pays. »

« Après des années de plaidoyer, nous sommes prudemment optimistes quant au fait que le gouvernement travaillera rapidement en partenariat avec le secteur du bœuf pour concevoir un cadre qui réponde aux défis liés aux conditions météorologiques auxquels les producteurs de bœuf sont confrontés », a poursuivi M. Phinney.

L'ACB continuera à travailler avec le gouvernement du Canada pour plaider en faveur de ces changements dès que possible, afin d'aider les producteurs à atténuer les risques climatiques.

Outre le Report de l'impôt pour les éleveurs, l'ACB se réjouit de voir que le gouvernement soutient les efforts visant à modifier la *Loi sur le droit d'auteur* afin de favoriser l'interopérabilité entre les appareils et les équipements. L'ACB attend avec impatience de participer aux consultations en juin et de voir plus de détails annoncés prochainement. L'ACB se réjouit également de voir que le Programme de paiement anticipé (PPA) aura une limite de 250 000 \$ sans intérêt pour l'année de programme 2024, comme annoncé le mois dernier.

L'ACB continuera à examiner le budget en détail et à travailler avec le gouvernement, tous les parlementaires et les intervenants sur nos défis et nos opportunités à l'issue du Budget 2024.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Carol Reynolds  
Directrice des communications  
Association Canadienne des bovins  
403-451-0931 | [reynoldsc@cattle.ca](mailto:reynoldsc@cattle.ca)